

# Informations destinées aux médecins prescripteurs, relative au programme de don autologue

---

Une grande probabilité de recevoir du sang pendant une opération et le respect des critères d'aptitude au don de sang sont les conditions minimales requises pour l'inscription à un programme de don autologue.

La date de l'opération doit être fixée et irrévocable.

Le patient doit être informé que le don autologue ne garantit pas l'absence d'éventuelles transfusions homologues qui pourraient s'avérer nécessaires pendant l'opération.

Le médecin prescripteur confirme, par l'inscription de son patient au programme de don autologue, avoir évalué son état de santé et l'avoir informé de la procédure du don autologue, conformément aux documents émis par le SRTS FR [Inscription don autologue.pdf](#)

## Critères pour l'aptitude au don de sang autologue

### État de santé physique et psychique stable

#### Bonnes veines

**Age :** 18 – 65 ans. Plus jeunes et plus âgés acceptés après évaluation, mais au maximum jusqu'à 80 ans et en cas de très bon état général

**Poids :** 35 kg au minimum

**Tension artérielle** < 180/110 mmHg

**Fièvre :** < 37,5°C

**Hémoglobine :** > 120 g/l avant le 1<sup>er</sup> don, > 110 g/l lors des prélèvements suivants

### Identification du patient

Les coordonnées officielles du patient doivent figurer sur l'inscription. Soyez attentifs à ce que noms et prénoms ne soient pas des diminutifs ou des surnoms et que la date de naissance soit complète et correcte.

## **Contre-indications**

- Maladies infectieuses généralisées
- Maladies infectieuses et transmissibles par le sang
- Traitement dentaire dans les **72** heures précédant le prélèvement
- Affections cardio-circulatoires (angine de poitrine, infarctus)
- Troubles circulatoires cérébraux
- Affections pulmonaires graves, obstructives et restrictives
- Épilepsie
- Affections cancéreuses
- Anticoagulation

## **Planification des dons de sang**

Dès réception de l'inscription complétée et signée par le médecin prescripteur le SRTS FR prend en charge la planification et la convocation du patient au don de sang.

Les règles suivantes sont appliquées :

- L'intervalle entre les prélèvements est d'une semaine
- Le dernier prélèvement doit avoir lieu au plus tard une semaine avant la date de l'opération.

Un formulaire d'information et de consentement sera envoyé au patient avec la convocation écrite.

[Information pour les patients.pdf](#)

## **Evaluation de l'aptitude au don de sang autologue par le médecin du SRTS FR**

Le médecin de notre service contrôle l'aptitude au don de sang et l'état de santé général du patient avant le 1<sup>er</sup> prélèvement. Il lui est réservé de refuser ou d'interrompre un programme de don autologue pour des raisons médicales. Il informera le médecin prescripteur de sa décision.

Analyses de laboratoire obligatoires

Selon l'arrêté fédéral sur le contrôle du sang et des produits sanguins, tous les dons de sang autologues sont soumis aux examens de laboratoire suivants :

Antigène HBs

Anticorps HCV

Anticorps HIV1+2

ALAT

Test de syphilis (TPPA)

Selon les résultats des analyses de dépistage, des analyses supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires.

En cas de résultats réactifs pour les hépatites B, C et HIV, le programme de don autologue doit être interrompu et le sang détruit. Dans un tel cas, le médecin prescripteur sera informé par nos soins.

Pour les valeurs élevées d'ALAT et pour les résultats réactifs des tests de syphilis, il est possible, suite à une anamnèse approfondie et en accord avec le médecin prescripteur, de continuer le programme autologue.

## Produits sanguins

A partir d'un don de sang autologue, nous fabriquons le produit sanguin « Sang complet, en solution stabilisatrice CPDA-1, filtré, déplété en leucocytes »

Contenu en leucocytes :  $< 1 \times 10^6$  l'unité

Volume : 300 – 550 ml

Conservation : entre +2°C et +6°C sans interruption

Péremption : 35 jours après le prélèvement

A la demande (lors de l'inscription du patient), nous pouvons séparer le sang en concentré érythrocytaire et plasma frais congelé.

## Distribution des produits sanguins

Notre banque de sang organise le transport des produits sanguins avant la date de l'opération au laboratoire de l'hôpital concerné.

## Facturation

Les dons de sang autologue et les prestations de laboratoire sont facturés au patient. Les frais engendrés s'élèvent à environ Sfr. 270.00 par don, auxquels sont ajoutés les frais d'éventuelles analyses supplémentaires. Même en cas de non-utilisation des produits sanguins, la facture reste et ne fera l'objet d'aucune note de crédit. Si le programme de don autologue n'a pu avoir lieu, un dédommagement d'environ Sfr. 40.00 sera facturé. Nous conseillons aux patients de vérifier si le programme de don autologue est couvert par leur caisse maladie, en contactant celle-ci.